

J'espère que le gouvernement aura le courage d'exiger de la SCHL qu'elle veille à ce que les Canadiens puissent acquérir du terrain et un logement au plus bas prix possible, en disant: «Notre budget est déficitaire et nous n'avons pas les moyens de dépenser des milliards de dollars—le programme est évalué à 6 milliards de dollars pour le mandat de quatre ans du gouvernement actuel—qui finiront par aboutir entre les mains des banquiers et des promoteurs. Nous sommes désolés, mais nous n'avons plus les moyens de faire cela plus longtemps.»

J'espère que le gouvernement actuel aura assez de jugeotte pour le dire, et qu'il sera capable d'accuser le coup, pour reprendre son expression, et de prendre ces décisions difficiles en se fondant non sur son idéologie ni même en fait sur l'avis de ses conseillers politiques et de ses bailleurs de fonds, mais sur les intérêts du peuple canadien. J'espère que le gouvernement dira aux intéressés qu'il faut mettre un terme à cette exploitation du territoire urbain parce qu'il faut permettre aux Canadiens d'acheter un logis, et que, comme cette exploitation est allée un peu trop loin, il lui faut prendre des mesures pour freiner la hausse du prix des terrains urbains qui est devenu exorbitant. Si le gouvernement prenait une mesure aussi héroïque, il se gagnerait les applaudissements et l'appui de tous les Canadiens raisonnables d'un bout à l'autre du pays. Voilà pourquoi il nous est très difficile, à nous de l'opposition, d'appuyer le gouvernement actuel à l'égard de bon nombre de ses mesures.

Je ne souhaite pas que des élections aient lieu pas plus que les habitants de ma circonscription mais il n'empêche que nous ne pouvons pas approuver des programmes qui ne feront qu'aggraver la situation parce que nous manquerions alors à nos responsabilités à l'égard des Canadiens. Si le gouvernement proposait un programme visant véritablement à réduire le coût des maisons pour permettre aux Canadiens d'en acheter, si le texte de loi présenté était tel que nous puissions l'approuver, nous voterions certainement en faveur de leurs motions. Mais ce programme de six milliards de dollars n'est pas destiné à aider le propriétaire moyen mais à aider une demi-douzaine de sociétés immobilières et les banques du pays. Je ne peux donc pas appuyer un tel bill.

M. Thacker: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement pour poser une question au député d'en face qui vient de finir de parler. En citant ces chiffres, il a dit, par inadvertance, que les actifs des sociétés se montaient à 98,000 millions de dollars, c'est-à-dire 98 milliards de dollars. Pourrait-il reprendre ces chiffres et les corriger parce qu'ils ont leur importance pour ces sociétés. Je suis certain que ces dernières aimeraient bien avoir des actifs de 98 milliards de dollars mais le député voulait sans doute dire 98 millions de dollars.

M. de Jong: Oui, monsieur l'Orateur. En 1973, leurs actifs se montaient à 89 millions de dollars et en 1977 à 482 millions.

Des voix: Oh! Oh!

M. Dan McKenzie (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale et des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, je suis ravi de pouvoir participer cet après-midi au débat sur cette importante mesure législative, qui vise à modifier la loi de l'impôt sur le revenu afin d'accor-

Crédit à l'intérêt hypothécaire

der un crédit d'impôt à l'intérêt hypothécaire et à l'impôt foncier.

Revoyons brièvement l'historique de ce bill. Le parti progressiste conservateur s'est fait élire en promettant d'accorder aux propriétaires un dégrèvement fiscal important. Ce projet de loi lui permettra de tenir sa promesse. En réalité, nous l'avions d'abord proposé en 1965. Les Libéraux ont eu l'occasion, depuis des années, d'appliquer cette idée dont ils auraient pu s'attribuer les mérites. Ils ont également eu la possibilité de réaliser un programme de déductibilité des hypothèques, même avant de déclencher les élections du 22 mai. Mais maintenant qu'ils sont dans l'opposition, il leur vient toutes sortes d'idées relatives au logement. Ils ont eu 17 ans pour proposer ces idées, mais comme d'habitude, ils ont d'autres priorités, et aider les gens à mieux se loger n'est certainement pas une priorité du parti libéral. Je vais traiter de ce point plus en détail dans quelques minutes.

● (1600)

A compter de l'année d'imposition 1979, les propriétaires seront admissibles à deux crédits d'impôt. Leur impôt fédéral sera réduit grâce au crédit d'impôt à l'intérêt hypothécaire qui correspond à 25 p. 100 de l'intérêt payé sur une hypothèque qui a permis d'acheter une maison ou d'effectuer des travaux de réfection de plus de \$5,000. Le montant maximum de l'intérêt admissible est de \$5,000, ce qui représente un dégrèvement d'au plus \$1,250. Le crédit à l'impôt foncier réduira l'impôt des propriétaires d'une somme forfaitaire de \$250. A mon avis, c'est un excellent début. La mise en œuvre du programme sera étalée sur quatre ans. Les propriétaires auront droit à 25 p. 100 des avantages cette année et au montant intégral en 1982. Ce qui signifie que le crédit maximum cette année sera de \$375 et passera, en 1982, à \$1,500. Le projet de loi prévoit également le transfert des crédits entre conjoints.

Le parti libéral a, par le passé, consacré de fortes sommes d'argent à des études sur le logement. Une des études les plus complètes avait été terminée en janvier 1969 et ses conclusions sont exposées dans le Rapport de la Commission d'étude sur le logement et l'aménagement urbain. C'est l'honorable Paul Hellyer qui présidait cette commission. Si le parti libéral avait mis en œuvre toutes les recommandations de la Commission, nous ne serions pas obligés, aujourd'hui, de présenter ce projet de loi. Malheureusement, il n'a adopté que des recommandations mineures.

Il a complètement passé sous silence la plus importante recommandation, celle qui concernait le coût et l'utilisation des terrains. C'est pour cette raison que l'honorable Paul Hellyer, en homme de principe, a quitté le parti libéral. La recommandation en question visait la spéculation foncière et, comme le parti libéral est l'ami des grandes entreprises, il n'a pas voulu s'attaquer à ses amis les spéculateurs. Mais s'il avait adopté cette recommandation, le prix des terrains serait la moitié de ce qu'il est actuellement. Cela aurait grandement aidé les Canadiens à devenir propriétaires d'une maison. Mais le parti libéral ne considérait pas cela comme prioritaire parce qu'il voulait protéger ses amis les spéculateurs.